

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



# Declaration de Maladie

N° W21-710178

150483

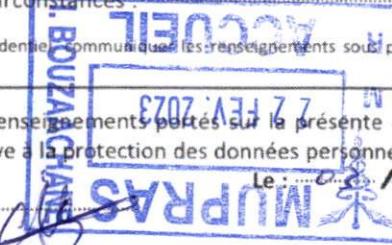
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 11666		Société : ROYAL AIR MAROC	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	CHEKROUN MOHAMMED
Nom & Prénom : CHEKROUN MOHAMMED			
Date de naissance : 20 MAI 1970			
Adresse : DAN ALMANAR 11 cité ALHOUSSA APP419			
Tél. : 0621710471		Total des frais engagés :	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	<p>Cachet du médecin :</p>		
Date de consultation :	22/11/2023		
Nom et prénom du malade :	CHEKROUN MOHAMMED		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	Age : 29 ans
Nature de la maladie :	Bronchite et grippe		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at. médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ACRO. Le 22/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/11/2022	C	16	16.900 DHS	INP : 0410082082 Dr. BENIGHAYAT ZOUGGHI Médecin Généraliste N° 2, Rue du 1er Novembre AGADIR - TÉLÉPHONE 28 28 24

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/11/22	218100

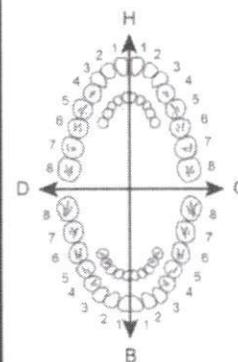
## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	220334	Solupred® RESPECTER LES ORDONNANCES Uniquement sur ordonnance Lot : A consommer avant le : PPC : 79,90 DH	8 032578 479515 220334 04/2025 PPV : 79,90 DH

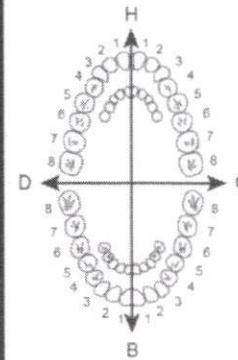
## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS



## O.D.F PROTHESES DENTAIRES



## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

**Dr Ibenkhayat Zouggari Samir**  
**MEDECINE GENERALE**

Bloc 2 Rue de Fes N° 54  
( Place des Bus - Abattoirs )

AGADIR

Tél.: 05.28.82.84.50

GSM: { 06.61.38.25.24  
06.63.65.06.59

Urgences et visites à domicile  
24H / 24H

الدكتور ابن الخطاط زكاري سمير  
الطب العام

بلوك 2 زنقة فاس رقم 54  
( ساحة الحفلات - الباطوار )

اكادير

الهاتف : 05.28.82.84.50

06.61.38.25.24 } المحمول : 06.63.65.06.59

في جميع الأوقات

Agadir, le.....

27/12/2011

Chkour Mohamed

*IBENKHAYAT ZOUGGARI*  
Samir  
Médecine Générale  
Bloc 2, Rue de Fes N° 54  
AGADIR - 7000001 38 25 24



Agia 500

29/12/2011



Salveo 81

500 - 14/01/2012

- Salveo 81

29/01/2012



Pharmacie CHELLAOUI \*  
Tel : 05 28 82 05 52  
\* Place des Taxis Q.I. AGADIR

**Dr IBENKHAYAT ZOUGGARI**  
Samir  
Médecine Générale  
Bloc 2, Rue de Fes N° 54  
AGADIR - 7000001 38 25 24

21/01/2012